

DECRET N°D/2017/.....025.....PRG/SGG

**PORTANT CREATION D'UN POSTE
AUPRES DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ET NOMINATION D'UN HAUT CADRE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

VU- La Constitution ;

VU- Le Décret D/2012/132/PRG/SGG du 12 décembre 2012 portant Organisation de la Présidence de la République

DECRETE

Article 1^{er} : Il est créé, à la Présidence de la République, un poste de Conseiller Personnel du Président de la République.

Article 2 : Monsieur Tibou KAMARA, Journaliste, est nommé Conseiller Personnel du Président de la République avec rang de Ministre d'Etat.

Article 3 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature sera enregistré et publié au journal officiel de la République.

Conakry, le 25 JAN. 2017



PROFESSEUR ALPHA CONDE